

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE ST PIERRE DELS FORCATS
EN DATE DU VENDREDI 29 DECEMBRE 2017 à 17h30**

Présents: M. BONO Jean-Pierre , Mme CAZEILLES Joelle, M. ECHARD Vincent, Mme GOSSET Julie, M. GAURENNE Claude, M. MOLINIER Jean-Luc, M. RODRIGUEZ Antoine

Absents : Mme MIGNARD Sarah, M. BLANQUE Pierre procuration à M. MOLINIER Jean-Luc, M. PALAU Henri, Melle PALAU Sandrine

Convocation: 18/12/17

Secrétaire de séance: Mme GOSSET Julie

Préambule : approbation compte-rendu de la dernière réunion du CM

1- Projet de groupe scolaire Haut-Conflent :

M. le Maire présente l'étude comparative des différents scénarios d'école unique sur La Cabanasse ou St Pierre, avec ou sans garderie, ou maintien des écoles sur St Pierre et La Cabanasse.

Il rappelle notre investissement pour construire cette nouvelle école, aux normes, accessible et bien accueilli par le corps enseignant, les élèves et les parents. Ce bâtiment a été subventionné et il a été complété d'une salle d'activité pour le périscolaire et autres activités.

Il ne comprend pas que la communauté de communes par cette étude privilégie l'option d'une école unique sur le Haut-Conflent à La Cabanasse en construisant une école neuve de l'ordre de 5 millions d'euros sans étudier la complémentarité d'un nouveau bâtiment avec celui de St Pierre.

Pour M. le Maire et l'ensemble du conseil municipal, il est inadmissible qu'un bien public, financé par une commune, et reconnu comme un investissement répondant au besoin du territoire et du regroupement pédagogique intercommunal soit, de cette manière, abandonné au profit d'une école unique onéreuse, disproportionné par rapport aux besoins. Il rappelle aussi la proximité avec le centre des éclaireurs de France qui a permis la pérennité de l'activité du centre.

Le conseil municipal décide alors de prendre une motion en faveur du maintien de son école, car il serait inadmissible d'accepter la fermeture d'un service public que la commune a construit.

Le conseil municipal ajoute cependant qu'il est nécessaire de remettre à niveau les bâtiments de la petite enfance sur La Cabanasse afin d'offrir des locaux corrects aux tout petits.

M. le Maire insiste sur le fait que la démographie sur St Pierre est encourageante avec 48 enfants de 3 à 16 ans. Un article de presse pourrait d'ailleurs mettre en avant cet avantage de la commune.

2- Projet photovoltaïque :

M. le Maire rappelle le projet initié par ENEDIS il y a quelques années afin de créer un parc photovoltaïque sur le secteur limitrophe du projet de ZAE. Il indique que la Générale du Solaire souhaite relancer le projet et sollicite une promesse de bail pour mener les études et autorisations nécessaires. Le conseil municipal valide ce projet et donne pouvoir à M. le Maire pour signer la convention correspondante.

3- Mise en vente terrain communal entrée du village :

Le conseil municipal valide le projet de mandat de vente sans exclusivité ni frais auprès d'une agence immobilière afin de trouver un acquéreur sur la parcelle B217 et ainsi permettre le développement urbain souhaité de la commune sur ce secteur.

Un levé de géomètre sera nécessaire.

4- Maintenance de l'éclairage public :

L'entreprise Sarl Fabelec a renouvelé son offre pour les 3 ans à venir.

Le coût ayant augmenté, il est nécessaire de voir auprès du prestataire s'il est possible de faire un effort tarifaire avant de finaliser le renouvellement.

Voir également les conditions de maintenance si l'on adhère au sydeel pour cette compétence.

5- Subventions 2018 :

Proposition de commission des travaux puis des finances avant de faire chiffrer les futurs travaux à mener. Le conseil municipal est invité à réfléchir sur les prochaines priorités.

6- Actualisation du contrat assurance statutaire :

Validation du passage à la franchise de 15 jours au lieu de 30 pour prise en charge d'éventuels

sinistres.

7- Régime indemnitaire :

Ce projet est toujours à l'étude, avec l'idée de se rapprocher des anciens montants indemnitaires possibles avec un pourcentage fixe et une part variable en fonction des résultats annuels ;

8- Rézo Pouce :

Validation du projet d'intégration de la commune dans cette démarche du parc naturel régional. Il s'agit d'un système de covoiturage encadré et facilité, des panneaux seront apposés pour les points de ramassage et dépose. Les personnes devront s'inscrire sur une plateforme internet pour adhérer.

9- Présentation de l'étude STEM en cours sur le Cambre d'Aze :

M. le Maire rappelle l'accompagnement en matière de diagnostic de la station, pour l'accompagnement du marketing et la commercialisation de la destination Cambre d'Aze. Validation du projet de poste partagé pour un chargé de promotion - marketing- communication et commercialisation avec le sieca-Eyne et St Pierre. En parallèle, est mené une étude pour le réchauffement des lits et la création d'une destination 4 saisons Cambre d'Aze qui bénéficiera également aux communes membres.

10- Questions diverses :

- Les problèmes de déneigement qui ont eu lieu ont déjà été évoqués avant la séance et éclaircis.
- Projet de « catalan duro » : course VTT en octobre. La date reste à fixer, ainsi que les besoins en logistiques et autorisations nécessaires (salle hors sac, tente, proximité groupement pastoral et affouage, ouverture télésiège, parking, ...)
- Site escalade cambre d'aze : voir guide des recommandations et arrêtés existants

L'ordre du jour ayant été épuisé, M. le Maire lève la séance à 19h30.

Le Maire,
Jean-Luc MOLINIER,

Le secrétaire de séance,
Julie GOSSET,



A handwritten signature in dark ink, appearing to be "Julie Gosset", written over a faint circular stamp.